



BULLETIN D'INFORMATIONS N°1 FEVRIER - MARS 2020

site internet : www.kuttolsheim.fr
page facebook : Commune de Kuttolsheim

1° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2020

1.1 Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis à contrôle de légalité :

Considérant que la commune souhaite étendre le périmètre des actes soumis à la télétransmission aux actes budgétaires et aux marchés publics. Sur proposition du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité : décide de procéder à la télétransmission des actes budgétaires et marchés publics au contrôle de légalité; autorise le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis et donne son accord pour que le Maire signe l'avenant n°1 et 2 à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, représentant l'Etat, relatif aux actes budgétaires et aux marchés publics.

1.2 Convention de rétrocession des équipements de Deltaménagement envers la commune de Kuttolsheim :

Suite au permis d'aménager déposé par la société Deltaménagement pour le lotissement « Les Seigneurs II » en zone 1AU du PLUi et qu'elle souhaite faire une convention avec la commune de Kuttolsheim, ayant pour objet le principe de classement dans le domaine public communal des voiries et réseaux divers communs du futur lotissement entre la RD220 et la rue du Kochersberg :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire, à signer cette convention.

1.3 Signature de la convention de transfert au SDIS :

M. le Maire présente la convention de transfert des services d'incendie et de secours de la

commune de Kuttolsheim vers le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin.

Après avoir entendu les explications, de M. le Maire, à l'unanimité, le conseil municipal autorise, le Maire à signer la convention de transfert d'incendie et de secours de la commune de Kuttolsheim vers le service départemental d'incendie.



2° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

2.1 Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2019 de la commune :

Section de fonctionnement

Dépenses : 356 927,18 €
Recettes : 460 524,37 €
Excédent : 103 597,19 €

Résultat global exercice 2019 : 103 597,19 €

Section d'investissement

Dépenses : 415 941,47 €
Recettes : 479 411,85 €
Excédent : 63 470,38 €
Report 2018 : -296 194,93 €

Résultat global exercice 2019 : -232 724,55 €

Les résultats cumulés au 31 décembre 2019, des sections d'investissement et de fonctionnement donnent un

déficit global de clôture de -129 127,36 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2019.

2.2 Affectation des résultats 2019 de la commune :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les résultats de l'exercice 2019, décide à l'unanimité, la reprise des résultats de l'année 2019 et d'affecter à la section d'investissement le déficit de 129 127,36 €



2.3 Approbation du compte de gestion de l'exercice 2019 de la commune :

Considérant que les opérations comptables ont été correctement décrites et que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, Monsieur BARDON, n'appelle ni observation, ni réserve, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2019 de la commune.

3° COMMUNICATIONS

3.1 Elections municipales 2020 :

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020 .
Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le scrutin est majoritaire, plurinominal, à 2 tours .

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.



3.2 Nettoyage de printemps :



3.3 Recensement de la population 2020 :

Nous remercions l'ensemble de la population pour sa participation active au recensement de la population 2020.

Voici les résultats du recensement :

Résidences principales : 259

Résidences secondaires : 4

Logements vacants : 24

Nombre total de logements : 287

Nombre d'habitants : 644



f La Commission Information
www.kuttolsheim.fr
 Commune de Kuttolsheim